

**CITOYENNETE NATIONALE¹, MENTALITE TRANSNATIONALE ET REPLI IDENTITAIRE
A L'ERE DE LA MONDIALISATION : LA SOUVERAINETE EN CRISE ?²**

Fred Jérémie MEDOU NGOA

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
de l'Université de Douala, Cameroun

Email : medjermi@yahoo.fr

Résumé

Le nationalisme dans le monde contemporain n'est pas une catégorie sociopolitique figée ou irréductible. La mondialisation le travaille, autant qu'il travaille la mondialisation, et dans une large mesure, les États dans ce qu'ils ont de plus substantiels. Ainsi, deux considérations sont à prendre au sérieux dans cet ordre d'idées. La première renvoie à l'effritement, à quelques proportions que ce soient, des souverainetés étatiques. Cet effritement a des effets sur les citoyens, à l'ère de la mondialisation, et révèle une émergence non négligeable de mentalités marquées du sceau du transnationalisme et donc de l'allégeance et du recours aux systèmes référentiels non étatiques et supra-étatiques. La deuxième a partie liée avec une citoyenneté nationale prise dans l'étau des replis identitaires, dans le cadre notamment de l'État.

Mots-clés : Citoyenneté, Mentalité transnationale, Mondialisation, Repli identitaire, Souveraineté.

Abstract

Nationalism in the world of today is not a static or irreducible socio-political phenomenon. Globalization affects it, as much as it affects globalization, and to a greater extent, it affects the real essence of states. Thus, two considerations should be upheld seriously in this regard. The first refers to the erosion, to whatever proportions, of state sovereignty. This erosion affects the citizens in the era of globalization and shows a significant emergence of mentalities characterized by transnationalism and, therefore, allegiance and recourse to non-state and supra-state referential systems. The second has to do with national citizenship caught in the trap of identity politics, particularly within the framework of the state.

Keywords: Citizenship, Globalization, Identity politics, Sovereignty, Transnational mentality.

Introduction

La problématique de la citoyenneté renvoie à la capacité pour les individus d'agir effectivement sur leur propre destin en tant que *sujets* autonomes. Or, comment les individus peuvent-ils exprimer leur volonté d'affirmation et de résistance dans un contexte de mondialisation où la logique transnationale du marché global est si puissante que même les États-nations doutent de leur propre capacité à préserver leur souveraineté ? (Proulx S., 2002 : 9).

¹ L'on ajoute à la citoyenneté, l'épithète « nationale » pour discriminer avec l'idée de citoyenneté mondiale, ou de citoyen du monde.

² Cet article est la version revue et corrigée de notre communication au 26^{ème} Congrès mondial de Science politique (AISP) tenu à Lisbonne du 10 au 15 juillet 2021 portant sur le thème général : [New Nationalisms in an Open World](#). Ladite communication a notamment été présentée dans le panel RC46.11 (Repenser Citoyenneté et Migration) le 15 juillet 2021 (10 : 00 UTC).

En effet, historiquement liée à la démocratie, la citoyenneté repose sur la reconnaissance de l'existence de sujets libres et égaux et renvoie à un ensemble de normes juridiques et de pratiques sociales qui fondent le statut de citoyen. (Alpe Y. et al. 2005 : 27). Si le rapport de l'individu à une entité politique est généralement envisagé sous le prisme de l'idée de citoyenneté, c'est parce que la citoyenneté est de façon traditionnelle, nationale et rend compte du lien à la fois juridique (carte d'identité nationale) et civil (participation politique) qui rattache l'individu à la République. Pour ce faire, Thomas Marshall (Alpe Y. et al., 2005 : 27-28) relève que « la citoyenneté résulte de la conquête progressive de droits civils, de droits politiques et de droits économiques et sociaux ». Dans une autre mesure, le monopole sur les affaires et les questions portant sur les individus vivant sur un territoire déterminé renseignent sur l'idée de souveraineté. Et la mondialisation, phénomène qui transcende, par le fait de différents flux, les ciselages territoriaux, est, comme l'a pensé Marshall McLuhan (1964), un marqueur saillant d'un « village planétaire ». Bien plus, la mondialisation renvoie, pour l'essentiel, à « un processus d'intensification des relations sociales planétaires, qui se traduit par une disjonction croissante entre l'espace et le temps ». Ainsi, « les lieux où se déroulent les événements sont géographiquement de plus en plus éloignés des lieux où leurs conséquences s'expriment ». (Laïdi Z., 2001 : 607 ; Boniface P., 2020 : 144). Même s'il convient de relever que la fin des territoires (Badie, 1999) que suggère l'idée de transnationalisation, voire de mondialisation ne marque pas la disparition de l'État territorial, il reste que les composantes sociologiques qui composent les États sont perméables à la dynamique mondialisatrice du donner et du recevoir. Cela influe, en fin de compte, voire d'une manière ou d'une autre, sur l'allégeance ou l'obéissance civique des individus à leurs ordres politiques, aux plans à la fois axiologiques, juridiques ou normatifs, culturels et politiques.

La citoyenneté peut évidemment s'exercer au niveau infra-national ou supra-national. (Schnapper D., 2001 : 102). Elle doit s'analyser dans des contextes très variables, dans le temps et dans l'espace. Dimension de l'autonomie et du lien à la globalité, elle peut être locale, « nationale » (nation-ness), supra-« nationale » et avoir des rapports très différents avec les autres appartenances symboliques : classes, origines, religion, langue, etc. (Gosselin G., 2001 : 124).

Lorsqu'elle est convoquée dans le débat public, la citoyenneté l'est généralement au titre d'une revendication : il s'agit pour l'État de retrouver une prérogative que l'on suppose perdue et à défaut de laquelle il perd son identité. (Føessel M., 2002 : 150). La détérioration de l'idée de souveraineté est pourtant considérée, à l'aube des Temps modernes, comme l'essence ou la forme de l'État. (Goyard-Fabre S., 1991 : 459 ; Bodin cité par Foisneau, 2000 : 240). Dans le concept de souveraineté, se cristallise toujours le pouvoir d'action qui est essentiel à l'État. Prophétisées à grands cris, ni la mort de l'État ni la disparition de la souveraineté ne sont advenues. (Goyard-Fabre S., 1991 : 461).

Dès lors, peut-on dire que la mentalité transnationale des citoyens, ou les flux résultant du phénomène de la mondialisation ne présente(nt) aucune incidence sur la souveraineté des États ? Autrement dit, la mondialisation et ses valeurs ne sont-elles d'aucune influence sur le contrôle étatique des citoyens, d'un point de vue à la fois cognitif et pratique ? Par ailleurs, l'État, du fait de

l'existence des possibilités de corrosion de sa souveraineté, ne perd-il pas ses éléments régaliens ? Quel est le sort de la citoyenneté nationale et des identités en contexte de mondialisation ? En effet, si l'on admet qu'à travers l'effritement, des souverainetés étatiques, lié à la mondialisation, la citoyenneté est marquée du sceau du transnationalisme (1), il reste que l'on continue d'observer la cristallisation, voire la résilience de la citoyenneté nationale et des phénomènes de replis identitaires envisagés non seulement comme des marqueurs de l'attachement ou de la survivance de l'État, mais aussi comme des formes de résistances au phénomène de la mondialisation (2).

1. De l'effritement des souverainetés étatiques et ses effets sur les citoyens à l'ère de la mondialisation

L'effritement des souverainetés étatiques et ses effets sur les citoyens à l'ère de la mondialisation s'examinent, dans le cas d'espèce, en privilégiant deux considérations. La première porte sur l'émergence de mentalités marquées du sceau du transnationalisme, la deuxième, sur l'allégeance aux systèmes référentiels supraétatiques.

1.1. L'émergence de mentalités marquées du sceau du transnationalisme

La mondialisation est au cœur du débat politique, économique et culturel (Lorot P., 2001). Elle « s'apprend à mesure qu'elle se pratique ». (Badie B., 2009 : 25). Non seulement elle représente une contestation redoutable et profonde de l'État, mais elle provoque aussi, de façon compréhensible, une crise d'identité chez les individus, aux plans politique, culturel et économique. (Pettigrew P. S., 2000 : 429). Par ailleurs, elle promeut l'interdépendance aux dépens de la souveraineté. Elle se joue des frontières et renforce les métissages, incite à la déterritorialisation et densifie les communications en favorisant la mobilité. (Badie B., 2009 : 23 ; Medou Ngoa F. J., 2021 : 112-151).

Dans cette perspective, le phénomène migratoire est saisi en tant que l'un des faits marquants du monde contemporain. L'idée d'émergence de mentalités marquées du sceau du transnationalisme donne de prendre au sérieux, par exemple, le migrant comme acteur majeur de ce qui se joue sur la scène internationale. Migrants clandestins ou non, les individus bougent. Certains sont inscrits dans la dynamique migratoire en tant que catégorie vitale ; d'autres sortent ou rêvent de sortir de leurs frontières nationales à tout prix.

Malgré l'observation d'un monde entré, en grande partie, en repos migratoire, du fait des confinements divers, en contexte de Covid-19, pour limiter autant que faire se peut la propagation du virus, la mobilité ou les migrations n'ont point été enterrées ; preuve qu'il est désormais difficile de s'imaginer un monde aux frontières hermétiquement fermées. L'émergence de mentalités transnationales est donc accélérée par le processus de la mondialisation que Walo Hutmacher (2005 : 41) désigne, en première approximation, comme un phénomène de diffusion de certaines caractéristiques sociales et économiques à travers la planète. Dans cet ordre d'idées, ces mots de Mahatma Gandhi font sens : « Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts et mes fenêtres barricadées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent souffler aussi librement que possible à travers ma maison. Mais je refuse de me laisser emporter par aucune ». (Curtius A. D.,

2010 : 116). En effet, de nos jours, l'idée d'une mentalité transnationale est le produit de l'exposition des individus d'un État quelconque, aux flux internationaux ou transnationaux divers. Entre autres flux, l'on relève ceux qui participent de l'information et de la communication. À ce propos, il faut rappeler, comme le relève, fort à propos, Serge Proulx (2002 : 5), que « les médias et les TIC apparaissent comme une infrastructure essentielle à la mondialisation » (voir aussi Badillo P.-Y. & Proulx S., 2006 : 47-54 ; Kleck V., 2006 : 99-108). Mais, la mondialisation n'est pas neutre ; elle est chargée d'idées d'origine occidentale. (Moreau Défarges, P., 2000 : 1). À travers elle s'opère, notamment, une sorte « d'occidentalisation du monde » (Latouche S., 1989).

Dans cet ordre d'idées, l'on envisage à titre d'exemple le fait pour un père ou une mère de famille de vivre avec une progéniture dont il ou elle estime avoir la maîtrise des éléments de socialisation, alors qu'il n'en est rien. Et ceci, du fait que les chaînes de télévision diffusent des programmes, des documentaires, des musiques, des émissions et des films à longueur de journée, et que le choix de l'une de ces catégories est rendu possible par la pratique du zapping à l'aide de la télécommande. Ainsi, pour Proulx (2002 : 9), dans la société mondiale de la communication, l'individu serait le plus souvent réduit à n'assumer qu'un rôle de consommateur face à l'ensemble des messages qui lui sont offerts dans le cadre d'un marché ayant à la fois des caractéristiques locales, nationales et globales.

En même temps qu'elle uniformise les cultures et les pratiques sociales, la mondialisation conduit à construire, à travers la société mondiale de l'information qu'elle met en place, une citoyenneté plus active, plus sociale et tournée vers le « vivre ensemble » (Genevois S., 2013 : 2). L'émergence d'une citoyenneté multi-appartenance et multi-identitaire est dès lors favorisée par le développement des nouveaux médias, principalement des réseaux sociaux sur Internet. (Ibid. : 4).

La citoyenneté numérique ne se limite pas à la maîtrise des TIC ; elle renvoie à un ensemble de manières de faire, de penser et d'agir dans le monde d'aujourd'hui (Ibid. : 9). En effet, bien que la mondialisation soit un cadre du donner et du recevoir, l'information part des centres de diffusion vers des points de chute qui ne sont pas toujours des adultes dont on estime qu'ils peuvent en faire le tri. Cela peut avoir deux conséquences.

La première est que la socialisation de l'enfant vivant évidemment sous un toit familial, c'est-à-dire pas à la rue, échappe partiellement, sinon en grande partie, à ses géniteurs à ce niveau microsociologique. La deuxième conséquence de cet état de fait est que, si, audit niveau, il en est ainsi, au plan macrosociologique ou étatique, l'on a affaire à un individu à la mentalité transnationale et prompt à la dénégation ou à la négation de la citoyenneté nationale, au niveau cognitif, des représentations et du sens. Dans cet ordre d'idées, Walo Hutmacher (2005 : 42) estime que

Ce qui se mondialise aujourd'hui, ce sont bien les principaux traits de la modernité occidentale d'abord. Dans une formulation un peu darwinienne mais tout à fait en ligne avec la théorie du tournant axial, on peut suggérer que cette modernité occidentale jouit d'une sorte d'avantage sélectif par rapport à toutes les autres cultures et civilisations. Elle s'impose tout à la fois à cause de la maîtrise politique, économique, technique et militaire qu'elle confère aux nations et aux groupes qui l'adoptent et à cause de l'attrait qu'elle exerce sur les populations des sociétés ancrées dans d'autres traditions et d'autres civilisations.

Étant entendu que les médias sont un véhicule essentiel de cette dynamique mondialisatrice qui transcende les frontières étatiques, l'information audiovisuelle apparaît dès lors comme socialisante. Autrement dit, elle influence un individu appartenant à un autre État, à une famille, à une ville ou à une unité villageoise quelconque de la planète.

Il arrive aussi que l'individu, ou si l'on veut, que l'enfant du cas de figure précédent, ou tout autre, soit dans une situation de communication interactive, du fait de l'autoroute de l'information et de la communication qu'est Internet. Sous ce rapport, la mentalité transnationale d'un tel enfant peut, de façon pertinente, se construire au travers de la réception ou de l'émission d'informations diverses, c'est-à-dire légale ou non, morale ou non, religieuse ou sectaire, sinon occulte. C'est bien pour ce faire que, pour un aspect précédent ou pour un autre, les États arabo-musulmans, pour la plupart, restent quelque peu réticents face à Internet. D'où, comme l'ajoute Walo Hutmacher³ :

Ce qui se mondialise, c'est donc aussi, simultanément, la confrontation de toutes ces traditions et civilisations avec la modernité occidentale, commencée dès les temps coloniaux, particulièrement active aujourd'hui sous l'effet du développement des moyens d'information, de communication et de mobilité entre autres.

Tout ceci n'est pas, d'une manière ou d'une autre, sans participer à l'émergence de mentalités marquées du sceau du transnationalisme. Les individus, étant exposés aux influences du dedans et du dehors, ne peuvent plus être considérés comme des êtres qui vivent comme dans des clôtures frontalières ou des barrières imperméables aux flux divers.

Remarquons, dans une autre mesure, et à la lumière de ce qui précède, que les nouveaux réseaux de communication participent à l'invention possible de nouvelles formes de solidarité citoyenne. D'où le rôle politiquement vital que les nouveaux réseaux numériques – en particulier, les dispositifs, protocoles et réseaux réunis sous l'appellation Internet – peuvent jouer dans la dynamique de développement des forces sociales du changement. (Proulx S., 2002 : 6). Plusieurs militants associatifs ou politiques sont tentés de mettre leur espoir en l'existence du réseau Internet (Ibid. : 9).

Dans un registre plus culturel, la mondialisation entraîne aussi une recomposition des consciences, des identités, des citoyennetés et des sentiments d'appartenance (Hutmacher W., 2005 : 47). Il peut dès lors arriver, au regard de ces considérations, que les citoyens préfèrent ce qui n'est pas « de chez eux », et que certains en soient irrités. Constatons d'abord que ce phénomène n'est propre à aucun pays en particulier : certaines émissions de télévisions américaines, par exemple, sont écoutées à-peu-près partout dans le monde. Constatons ensuite que la qualité fait généralement son chemin tout comme ce qui répond véritablement aux désirs des gens (Pettigrew P. S., 2000 : 430) marquant ainsi la transnationalisation des mentalités ou l'ouverture des individus au monde.

³ *Op. cit.*, p. 42.

1.2. L'allégeance et le recours aux systèmes référentiels non étatiques ou supraétatiques

Les institutions doivent proclamer leur autorité sur l'individu, les enfants doivent « apprendre à se conduire », et une fois que cela est fait, ils doivent apprendre à « rester dans le rang ». Ceci est également valable, bien sûr, pour les adultes. Plus la conduite est institutionnalisée, plus elle est prévisible et, ainsi, devient mieux contrôlée. (Berger P. & Luckmann T., 1996 : 89). Mais, la mondialisation des médias et la globalisation des marchés entraînent aussi le développement d'une conscience supranationale ou internationale. D'un côté, on a vu se développer un système de nations à l'échelle planétaire avec une multitude de plateformes, l'ONU, l'OIT, l'OMS, l'UNESCO, la Banque mondiale, etc. (Hutmacher W., 2005 : 48). Ainsi, grâce aux réseaux militants transnationaux, des citoyens d'un pays donné recrutent, dans d'autres pays, des alliés (généralement des ONG) qui les aideront à exercer une pression sur leur propre gouvernement. (Kymlicka W. & Bouyssou R., 2004 : 100). En clair :

Ce type de militantisme transnational est un phénomène important et souvent positif car, par la mobilisation qu'il suscite, il peut obliger un gouvernement à reconsidérer l'une de ses décisions nocives ou injustes. Il permet à des groupes de citoyens qui ont du mal à faire entendre leurs voix dans le cadre d'un système politique national, de donner plus d'ampleur et de visibilité à leurs protestations et de révéler l'existence de méfaits ou de dangers qui, sans cela, n'auraient pas été pris en considération. (Kymlicka W. & Bouyssou R., 2004 : 101).

Par ailleurs, on peut être citoyen d'un État sans en être le national ou le ressortissant territorial (Wihtol de Wenden C., 1985 : 24). Bien plus :

Face aux États-nations, opposés à cette tentative d'échapper à l'intégration, les immigrés présenteraient alors leurs revendications à un niveau supranational, comme, par exemple, l'Union européenne. Ils annonceraient ainsi un nouveau modèle de participation politique, dans lequel les gens aspireraient à s'impliquer dans la vie politique de l'endroit où ils vivent, indépendamment de leur identité ou de leur appartenance nationale, et s'appuieraient pour faire reconnaître ce droit sur des normes et des institutions transnationales ou internationales ; la citoyenneté conçue en termes de communautés territorialement définies s'en trouverait menacée d'autant. (Kymlicka W. & Bouyssou R., 2004 : 99).

La diminution des contraintes spatiales et la prise de conscience du monde comme un tout, entraînent dès lors une relativisation des points de référence individuels et nationaux (Hutmacher W., 2005 : 48). C'est qu'en effet, la mondialisation exprime le stade de développement planétaire sans barrières où tout est proche, accessible, où tout communique et où, par conséquent, les solidarités et les interdépendances s'accroissent. (Lorot P., 2001 : 309). C'est dire que :

Cet environnement inédit engendre forcément des nouveautés qui exigent des adaptations. D'où le besoin d'une nouvelle société civile globale et d'une nouvelle éthique. La place et la visibilité des organisations non gouvernementales (ONG) sont de plus en plus importantes. Et probablement destinées à augmenter puisque, pour l'essentiel, l'existence et l'influence des ONG tiennent aux progrès technologiques qui ont permis le marché mondial. En ce sens, le monde des ONG aussi se trouve au cœur du phénomène de la mondialisation, car cette dernière ne concerne pas uniquement les marchés et les économies. Résultat immédiat de cette situation, la perte

d'autonomie des gouvernements nationaux se transforme, bon gré mal gré, en partage des pouvoirs entre ces derniers et un grand nombre d'ONG (Pettigrew P. S., 2000 : 433).

La mondialisation est qualitativement d'un autre ordre. Elle réduit le rôle de l'État dans les relations internationales et modifie, en profondeur, ses compétences à l'égard de la société vivant sur son territoire. Les différents acteurs, dispersés à travers divers espaces, tendent à ignorer les frontières politiques. Il s'ensuit inévitablement une atténuation de l'autorité verticale de l'État sur l'ensemble de son propre territoire au profit des forces transnationales, et donc de la puissance horizontale. Ainsi, l'État ne peut plus assumer les responsabilités auxquelles il a habitué les citoyens, et ce, d'autant moins que la diminution de son autorité verticale rend fort peu efficaces, dans plusieurs domaines, les tentatives de coopération interétatique. (Pettigrew P. S., 2000 : 427-428).

2. Citoyenneté nationale et repli identitaire comme marqueurs de l'attachement et de la survivance de l'État

La résilience de la citoyenneté nationale continue de s'observer à l'ère de la mondialisation, autant que le repli identitaire.

2.1. La résilience de la citoyenneté nationale à l'ère de la mondialisation

La mondialisation et la citoyenneté sont souvent présentées comme des termes relevant de registres différents, essentiellement économique pour le premier, politique pour le second (Palau Y., 2004 : 109). Par ailleurs,

La mondialisation est un processus dual fait, d'une part, de globalisation économique, de dé-territorialisation et d'uniformisation culturelle, et, d'autre part, d'affirmation des particularismes et des aspirations étatiques dont la récurrence (Palestine, Timor-Oriental, ex-Yougoslavie, ex-URSS, etc.) remet en cause les thèses sur la fin des nationalismes, qu'elles soient d'inspiration néomarxiste⁴ ou libérale⁵, et nuance assez sensiblement celles relatives à la crise de la territorialité⁶. (Otayek R., 2001 : 129).

Si la citoyenneté transnationale est envisagée par certains comme un mythe, en l'occurrence Will Kymlicka et Rachel Bouyssou (2004), c'est qu'en effet, la mondialisation fait face à la montée des nationalismes. (Kerdoudi J. & Martin D., 2019). Alors que le vote pro-Brexit témoigne par exemple d'une montée du nationalisme anglais (Tournier-Sol K., 2018 : 50), la montée des nationalismes en Afrique (Maakaron É., 1990 : 81-100), ou dans d'autres continents, n'est pas une vue de l'esprit. Ainsi,

Le nationalisme donne maintes preuves de sa résilience en dépit de sa mort sans cesse annoncée. L'État-nation est certes affecté par la mondialisation et la régionalisation, qui lui arrachent tous les jours un peu de sa souveraineté, mais le nationalisme n'est pas touché dans les mêmes proportions. Premièrement, les cultures nationales résistent à la mondialisation. Les réseaux de

⁴ Éric Hobsbawm (1991).

⁵ Voir par exemple Fukuyama (1992).

⁶ Voir notamment Badie (1999). Pour une discussion de cette thèse, qui ne peut se faire dans le cadre de ce travail, on se reportera à Otayek (2000 : 113-121).

communication mondiaux ont beau véhiculer des symboles et des modes de consommation standardisés dans le monde entier, ces derniers sont le plus souvent indigénisés au niveau local. Deuxièmement, les migrations donnent naissance à des diasporas dont l'allégeance politique paraît assez lâche ; mais ceux des migrants qui n'optent pas pour des formes de culture hybrides sont en train d'inventer une nouvelle forme de « nationalisme à distance » qui se nourrit de l'interaction avec l'Autre comme n'importe quel autre type de nationalisme. (Dieckhoff A. & Jaffrelot C., 2004 : 138-139).

En effet, l'attachement à la citoyenneté nationale est le premier niveau de résistance au phénomène de la mondialisation, en tant qu'il s'agit aussi d'une catégorie qui touche au politique. Autrement dit, et de toute évidence, la mondialisation n'efface pas l'existence des citoyennetés nationales, ce d'autant plus que les territoires physiques ou étatiques ont persisté, persistent, mieux, demeurent, malgré leur « fin » (Badie B., 1999) proclamée. Dès lors, le lien civique à ces territoires est républicain, et la conséquence de cet état de fait est de cristalliser l'idée de citoyenneté. Certes, la mondialisation suppose, dans sa détermination, le dépassement des distances et la banalisation du temps, mais il reste que les flux qui le permettent sont d'abord d'origine nationale, sinon étatique.

Le désir des migrants de maintenir des liens avec la mère patrie est de mieux en mieux accepté et même très souvent facilité par la possibilité qui leur est offerte de garder leur nationalité d'origine tout en obtenant la naturalisation (Kymlicka W. & Bouyssou R., 2004 : 98).

En effet, l'on se serait attendu à ce qu'à l'ère de la mondialisation, les polarisations identitaires soient plutôt ou exclusivement trans-paroissiales, transnationales, c'est-à-dire s'orchestrant au-delà des catégories statonationales, mais l'on observe un retour du national, de l'étatique, lequel rend compte de la centralité du phénomène étatique et national.

Par ailleurs, la citoyenneté nationale résiste à la mondialisation au travers des rites civiques que sont, en l'occurrence l'élection des représentants au sein de l'État et tout son processus, pré ou post électoral. En d'autres termes, l'on prend acte de ce qu'il y a eu ou qu'il y a résilience de la citoyenneté nationale à l'ère de la mondialisation au travers de ce que la légitimation des représentants est d'abord une affaire de nationaux, avant d'être investie par la « communauté internationale ».

Il en est de même de l'existence d'ordres juridiques et constitutionnels nationaux, avant toute ratification de conventions, traités ou de tout autre texte juridique international. L'on peut en dire autant des célébrations des fêtes nationales, où sont exhibées diversement, d'un point de vue de la puissance, les dispositifs sécuritaire et militaire, en vue de dissuader les nations moins structurées ou de faire sens dans le domaine de la présentation de soi, ne fût-ce que d'un point de vue de l'équilibre de la puissance, sinon de l'équilibre de la terreur.

La résilience de la citoyenneté nationale à l'ère de la mondialisation s'opère aussi, sinon s'observe également sur le plan sportif et culturel. En effet, d'un point de vue sportif, la citoyenneté nationale à l'ère de la mondialisation se donne à voir dans le cadre de compétitions sportives internationales, à vocation intracontinentale, ou extracontinentale (coupes du monde, jeux olympiques) où le drapeau national est exhibé ostentatoirement, autant que l'hymne national, chanté

avec patriotisme, ce qui s'observe notamment souvent par son exécution, la main posée sur le cœur, aussi bien par les spectateurs de ces compétitions, que par les joueurs eux-mêmes.

Sur le plan multilatéral, la résilience de la citoyenneté nationale, à l'ère de la mondialisation, s'objective aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment abritant le siège des Nations Unies par, à la fois, les drapeaux des États que par la présence et la prise de parole des membres de l'Assemblée générale des Nations Unies constituée notamment des différents États parties.

2.2. Face à la mondialisation : le repli identitaire

« Si le nationalisme n'est pas menacé aujourd'hui par en haut, certaines forces venues d'en bas sont cependant susceptibles de le remettre en cause ». (Dieckhoff A. & Jaffrelot C., 2004 : 139). Dans ce registre, s'inscrit l'ethnicité en tant que « négation de l'identité nationale ». (Otayek R., 2001 : 137). En effet, les reconstructions communautaires sont le résultat direct du déficit de légitimité dont souffrent les États, essentiellement extra-occidentaux ; elles expriment la réactivation de l'allégeance des individus à leur communauté naturelle d'appartenance, qu'il s'agisse de la tribu, de la famille, du clan ou du village. Le processus est critique lorsque l'allégeance ainsi constituée l'emporte sur l'allégeance citoyenne. (Badie B., 1999 : 17). Il convient toutefois, et dans une large mesure, de relever que l'on observe

La persistance ou la récurrence des revendications identitaires non seulement en Afrique mais un peu partout dans le monde, y compris dans les États-nations européens réputés stables que sont la France (Corse, Pays basque, Bretagne, Occitanie, Savoie, etc.), l'Espagne (Catalogne, Pays basque aussi), l'Italie (Ligues padanes) ou la Grande-Bretagne (Irlande du Nord, Écosse). (Otayek R., 2001 : 137 ; Fraser N., 1998 : 9-36).

Il est aisément compréhensible que les gens veuillent « se retrouver », être eux-mêmes. (Pettigrew P. S., 2000 : 430). Ainsi, la prolifération des revendications fondées sur des identités spécifiques conduit certains à pronostiquer une irrésistible ascension du néotribalisme à l'échelle mondiale, les individus recherchant de plus en plus à se regrouper selon des critères religieux ou ethnique. (Dieckhoff A. & Jaffrelot C., 2004 : 139 ; Mouiche I., 2005 : 378-420 ; Medou Ngoa F. J., 2021 : 130-143). L'on assiste, dans cet ordre d'idées, à un « effet boomerang » de la mondialisation dont la tendance à l'homogénéisation culturelle aiguïserait le besoin de se différencier symboliquement. (Otayek R., 2001 : 137). C'est la raison pour laquelle, en 1992, Michael Walzer écrivait ce qui suit :

Partout dans le monde aujourd'hui, des hommes et des femmes réaffirment leurs particularismes locaux, leur identité nationale, ethnique ou religieuse, tout particulièrement en Europe de l'Est et en ex Union soviétique où le phénomène est à la fois très intéressant et très inquiétant. Les tribus sont de retour et de manière encore plus spectaculaire aux endroits où elles ont été le plus sévèrement réprimées. (Walzer M., 1992 : 44).

Le repli identitaire (Mouiche I., 1996 : 176-201) ici s'opère dans le cadre étatique, quoique se démarquant en effet du cadrage éminemment républicain. De ce point de vue, il apparaît, en prenant le cas de l'ethnicité, que celle-ci, en l'occurrence, « au Cameroun peut être analysée comme un

fondamentalisme de la ressemblance ou de la parenté visant à résister à la mondialisation politique ». (Sindjoun L., 1998 : 3 ; Mouiche I., 1997 : 182-216 ; 2000 : 46-91). L'État est défini alors comme une cité identitaire particulière contrôlée par certains groupes ethniques et fermée à d'autres. (Sindjoun L., 1998 : 22).

En effet, reprenant Alain Touraine, Thierry Michalon note que l'État s'avère incapable de gérer le déchirement que nous vivons entre la logique envahissante et culturellement dissolvante des marchés, d'une part, et, d'autre part, notre repli désespéré sur des appartenances communautaires (ethnie, religion, minorités diverses) proposant un ancrage identitaire au prix de notre liberté, car le citoyen a, en corollaire, perdu tout sentiment d'être représenté. (Michalon T., 1997 : 2). Le repli identitaire est donc le deuxième niveau de résistance au phénomène de mondialisation.

Conclusion

La transformation et le changement du monde, qui se matérialisent dans la mondialisation et qui ont pour indicateur la transnationalisation, structurent et restructurent non seulement les consciences, mais aussi les pratiques, par les effets du soft power. Les individus et la nature de leurs allégeances et attaches à l'État, jouent sur la dimension absolutiste de l'idée de souveraineté telle qu'envisagée par Jean Bodin (1576). Et ceci pose, notamment, sur la table, le débat sur l'État, mieux sur la République, d'un point de vue de la citoyenneté. Cela amène à questionner la perception de l'État comme forme achevée d'organisation politique universalisée à l'ère des citoyennetés qui échappent, de plus en plus, aux seuls cadres nationaux, pour revêtir des dimensions plus régionales, voire continentales (citoyenneté européenne) ou mondiales (citoyenneté mondiale). Certes, l'État continue de résister à ces mutations ou à ces transformations du monde, mais il apparaît que la souveraineté qui la définit substantiellement subit et continuera de subir des altérations au profit, non pas des pouvoirs internes, mais externes et globaux.

Les sociétés nationales sont donc appelées à se redéfinir un horizon et un projet, ne serait-ce que parce qu'elles ne constituent plus l'unique référence ni la référence ultime ou dernière pour les populations qui la composent. Le concept de nation lui-même se redéfinit dans ce contexte d'accélération des rencontres ou des chocs des cultures, y compris à l'intérieur de sociétés nationales constituées de longue date, où resurgissent d'anciennes références et d'anciens clivages identitaires, d'anciennes forces centrifuges. (Hutmacher W., 2005 : 49). D'où la question non négligeable suivante qui continue de se poser : va-t-on vers la fin des relations internationales au profit d'une "politique mondiale" dans laquelle le jeu du pouvoir et l'exercice de l'autorité ne se définissent plus à l'intérieur des frontières nationales et dans laquelle la distinction entre États et acteurs non étatiques n'aurait plus de pertinence ? (Smouts M.-C., 1998). Cette étude, sans prétendre apporter la réponse définitive à cette question, dans ce monde en mouvement et en constante mutation, permet tout au moins de retenir que la mondialisation relativise les distances, les frontières, le temps, les souverainetés étatiques, mais son succès dans cet ordre d'idées n'est pas absolu. Les populations, à travers leurs pratiques, donnent d'observer des mentalités marquées du sceau du transnationalisme. S'il leur

arrive de recourir et de faire allégeance aux systèmes référentiels situés hors de leurs cadres nationaux, il reste cependant constant que la citoyenneté nationale et les dynamiques de replis identitaires s'observent ou restent prégnantes, à défaut même de se développer de façon inédite.

Références

- ALPE Yves, BEITONE Alain, DOLLO Christine, LAMBERT Jean-Renaud et PARAYRE Sandrine, 2005, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz.
- BADIE Bertrand, 1999, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BADIE Bertrand et SMOUTS Marie Claude, 1999, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Science Po et Dalloz.
- BADIE Bertrand, 2009, « Migrations dans la mondialisation », *Revue Projet*, vol. 4, n° 311, pp. 23-31.
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, 1996, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- BADILLO Patrick-Yves et PROULX Serge, 2006, « Mondialisation de la communication, à la recherche du sens perdu », *Hermès, La Revue*, vol. 1, n° 44, pp. 47-54.
- BODIN Jean, 1576, *Les six livres de la République*, Paris, Arthème Fayard.
- BONIFACE Pascal, 2020, *Géopolitique du Covid-19. Ce que nous révèle la crise du Coronavirus*, Paris, Ed. Eyrolles.
- CURTIUS Anny Dominique, 2010, « Gandhi et Au-Béro, ou comment inscrire les traces d'une mémoire indienne dans une négritude martiniquaise », *L'Esprit Créateur*, vol. 50, n° 2, pp. 109-123.
- DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe, 2004, « La résilience du nationalisme face aux régionalismes et à la mondialisation », *Critique Internationale*, n° 23, pp. 125-139.
- FØESSEL Michaël, 2002, « La souveraineté ou la part de l'irréductible », *Esprit*, n° 281, vol. 1, pp. 150-164.
- FOISNEAU Luc, 2000, « La souveraineté », *Cités*, n° 3, pp. 239-248.
- FRASER Nancy, 1998, « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires », *Politique et Sociétés*, vol. 17, n° 3, pp. 9-36.
- FUKUYAMA Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.
- GENEVOIS Sylvain, 2013, « Culture numérique et citoyenneté mondiale : quels enjeux pour l'école ? » *Tréma*, n° 40, pp. 1-13.
- GOSSELIN Gabriel, 2001, « Pour une ethnicité citoyenne », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 110, pp. 121-130.
- GOYARD-FABRE Simone, 1991, « Y a-t-il une crise de la souveraineté ? » *Revue Internationale de Philosophie*, vol. 45, n° 179 (4), pp. 459-496.
- HOBBSAWM Éric, 1991, *Nations and nationalism since 1780. Programme, myth, reality*, Cambridge, CUP.
- HUTMACHER Walo, 2005, « Enjeux éducatifs de la mondialisation », *Éducation et Sociétés*, n° 16, vol. 2, pp. 41-51.

- KERDOUDI Jawad et MARTIN Dominique (dir.), 2019, *La mondialisation face à la montée des nationalismes*, Paris, Le Harmattan.
- KLECK Véronique, 2006, « Médias et mondialisation : des alternatives aux pratiques hégémoniques », Hermès, La Revue, vol. 2, n° 45, pp. 99-108.
- KYMLICKA Will et BOUYSSOU Rachel, 2004, « Le mythe de la citoyenneté transnationale », Critique Internationale, n° 23, pp. 97-111.
- LAÏDI Zaki, 2001, « Mondialisation et démocratie », Politique Étrangère, vol. 66, n° 3, pp. 603-618.
- LATOUCHE Serge, 1989, *L'occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte.
- LOROT Pascal (dir.), 2001, Dictionnaire de la mondialisation, Paris, Ellipses.
- MAAKARON Émile, 1990, « La montée du nationalisme en Afrique du Nord », Annales de Philosophie et des Sciences Humaines, n° 4, pp. 81-100.
- McLUHAN Marshall, 1964, *Understanding media: the extensions of man*, New York, McGraw-Hill the Book Company.
- MEDOU NGOA Fred Jérémie, 2021, « La construction du développement, des liens ethniques et sociocommunautaires par des Camerounais en situation de mobilité et de migration internationales », RIGES, Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'Études Stratégiques, n° 12, vol. 2, pp. 112-151.
- MICHALON Thierry, 1997, « Alain Touraine, pourrions-nous vivre ensemble ? », Pouvoirs dans la Caraïbe, spécial, pp. 1-4.
- MOREAU DÉFARGES Philippe, 2000, *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin.
- MOUCHE Ibrahim, 1996, « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique : le cas du Cameroun », African Journal of Political Science/Revue Africaine de Science Politique, vol. 1, n° 2, pp. 176-201.
- MOUCHE Ibrahim, 1997, « Ethnicité et pouvoir au Nord-Cameroun », Verfassung und Recht in Übersee/Law and Politics in Africa, Asia and Latin America, vol. 30, n° 2, pp. 182-216.
- MOUCHE Ibrahim, 2000, « Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun », African Journal of Political Science/Revue Africaine de Science Politique, vol. 5, n° 1, p. 46-91.
- MOUCHE Ibrahim, 2005, « Islam, mondialisation et crise identitaire dans le royaume bamoum, Cameroun », Arica: Journal of the International African Institute, vol. 75, n° 3, pp. 378-420.
- OTAYEK René, 2000, *Identité et démocratie dans un monde global*, Paris, Presses de Sciences Po.
- OTAYEK René, 2001, « Controverse. L'Afrique au prisme de l'ethnicité : perception française et actualité du débat », La Revue Internationale et Stratégique, n° 43, automne, pp. 129-142.
- PALAU Yves, 2004, « Conceptions "françaises" de la citoyenneté et mondialisation », Studia Diplomatica, vol. 57, n° 1, pp. 109-130.
- PETTIGREW Pierre S., 2000, « L'avenir du politique », Politique Étrangère, vol. 65, n° 2, pp. 423-437.

- PROULX Serge, 2002, « Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire : expressions possibles de la société civile internationale », in Francis JAUREGUIBERRY et Serge PROULX (éds.), *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-30.
- SINDJOUN Luc, 1998, « La politique d'affection en Afrique noire : société de parenté, "société d'État" et libéralisation politique au Cameroun », *Occasional Paper Series*, vol. 2, n° 1, pp. 1-64.
- SMOUTS Marie-Claude (dir.), 1998, *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Science Po.
- TOURNIER-SOL Karine, 2018, « L'éventail des nationalismes britanniques », *Diplomatie*, n° 95, pp. 46-50.
- WALZER Michael, 1992, « Le nouveau tribalisme », *Esprit*, n° 186, vol. 11, pp. 44-57.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, 1985, « Questions sur la citoyenneté », *Esprit*, n° 102, Vol. 6, pp. 24-28.